

Vendredi 24 janvier 2020

L'USPA signataire de deux accords pour de meilleures relations contractuelles au sein de la profession documentaire avec la Scam - SRF - Addoc - Spi et le Satev.

À l'occasion du Fipadoc, deux accords professionnels sont signés ce vendredi 24 janvier par les auteurs et autrices représentés par la Scam, Addoc et la SRF, et les sociétés de production représentées par le Satev, le Spi et l'Uspa.

Ces accords ont pour vocation commune d'encadrer les relations de la profession dans les secteurs du documentaire et du reportage.

Pour actualiser et consolider la charte des usages professionnels signée en 2015 au Fipa, le premier accord tient compte des évolutions en matière de transparence des comptes, notamment en ce qui concerne la communication des comptes de production, et vient également préciser les rôles et responsabilités de chacun lors de la production et l'exploitation des œuvres.

Le second accord met en œuvre un Glossaire du documentaire relatif aux textes élaborés dans le cadre de l'écriture des œuvres à caractère documentaire. Il définit chacun d'entre eux et ses fonctions précises au cours du processus d'élaboration des œuvres.

Les organisations signataires se félicitent de leur collaboration fructueuse permettant, par le biais des accords interprofessionnels, de définir des usages vertueux et d'encadrer les pratiques contractuelles dans le respect mutuel.

A l'occasion du Fipadoc, deux accords professionnels sont signés ce vendredi 24 janvier par les auteurs et autrices représentés par la Scam, Addoc et la SRF, et les sociétés de production représentées par le Satev, le Spi et l'USPA.